



L'Echo des Copons

Publication officielle de votre commune/219

Givrins, octobre 2018

Le Chœur d'hommes L'Avenir de Givrins à l'heure de son 40^{ème}

Des noces d'émeraude pour ces six chanteurs unis et fidèles depuis 40 ans
au Chœur d'hommes L'Avenir de Givrins



Photo : Susan Trachsel

**Henri
Golaz**

**Jean-Philippe
Malherbe**

**Rodolphe
Rohrbach**

**Gilles
Baumgartner**

**Jean-Pierre
Berger**

**Blaise-Philippe
Ganière**

Et qui dit noces, dit fête ! C'est donc entourés des écoliers de Givrins, de l'Alpenrösli, des Chœurs d'hommes de Mont-la-Ville et de Gilly que cette estimée quarantenaire, née à Givrins en 1978, a célébré le 8 septembre dernier l'événement en... chantant. Gageons qu'ils ont semé de la graine de chanteurs dans le cœur des écoliers et merci à leurs maîtresses qui n'ont pas ménagé leur peine pour la faire germer.



Couper des arbres est utile à la nature. Et à nous toutes et tous.

La saison de bûcheronnage commence. Les coupes de bois et les travaux sylvicoles sont utiles à la vitalité et à la stabilité de nos forêts. Attention toutefois: lorsqu'on abat des arbres, le danger guette!

La quantité de bois récoltée l'hiver prochain sera moins élevée que d'autres années. Suite aux tempêtes de janvier et aux attaques de bostryches durant la sécheresse estivale, d'importants volumes de bois attendent déjà d'être transformés. Des coupes sont néanmoins prévues ça et là pour rajeunir et entretenir des forêts de protection, éliminer des arbres malades ou alimenter des chauffages.

En Suisse, on ne prélève jamais plus de bois en forêt qu'il n'en pousse. La loi l'exige ainsi. En outre, toute coupe est soumise à autorisation. Il est indispensable d'exploiter la forêt selon les règles de durabilité, afin qu'elle puisse continuer à assurer l'ensemble de ses fonctions. Les 6000 spécialistes suisses du secteur forestier bénéficient d'une formation poussée. Ils accomplissent une mission formidable, au service de la communauté, mais qui n'est pas sans dangers.

L'accès à nos forêts reste en principe ouvert durant la saison des coupes. Toutefois, les communes et les propriétaires mettent en garde les personnes qui fréquentent leurs forêts: elles doivent rester à distance des chantiers de coupes et de la zone dangereuse qui les entourent, afin de ne pas risquer leur vie et de permettre au personnel forestier de rester concentré sur son ouvrage. Concrètement, il convient:

- De respecter les barrages, absolument, car «Chemin barré, vie en danger»
- D'être attentif aux triangles de signalisation qui valent avertissement «Passage autorisé, prudence exigée»
- De suivre les indications du personnel forestier
- De rester à l'écart des chantiers de coupe les week-ends aussi. Le danger ne prend pas de congé
- De ne pas escalader les piles de bois



Aux portes de l'hiver : souvenez-vous...

Déneigement routes communales et chemins privés

La chaussée et les trottoirs doivent rester libres, y compris autour du triangle du cèdre au croisement de la route des Marettes et de la route de la Scie, ceci tout au long de l'année. La commune, ainsi que le responsable du déneigement, déclinent toute responsabilité en cas de dommage qui pourrait survenir suite au mauvais stationnement d'un véhicule. La Municipalité se réserve le droit de sanctionner si ces directives et la signalisation ne sont pas respectées.

En cas de fort enneigement et d'incapacité momentanée de rejoindre le haut de la route de la Bellangère, les véhicules peuvent être stationnés sur le parking du collège « Les Grands Records » en face de la gare ou au « Pré de Gym » en face du temple. Il convient d'éviter

absolument de laisser tout véhicule dans le virage "En Verdun" (en-dessous de la croisée de la route de la Bellangère et de la route de Sodome). Il est évident que nous mettons tout en œuvre pour assurer l'ouverture des routes et des chemins privés.

Le déblaiement des cours privées peut se faire d'entente avec notre déneigeur, Marc-Olivier Lequint, contre rémunération.

Tél. 079/733 98 15



Circulation routière - bacs de sel à neige



Chaque hiver, plusieurs bacs de sel à neige sont déposés aux endroits habituels. Le sel est prévu pour une utilisation **sur le domaine public uniquement**, afin de rendre l'endroit praticable. Utilisez-le à bon escient !

Quant à notre Service voirie, il met tout en œuvre pour dégager routes et trottoirs le plus rapidement possible ; mais il n'a pas le don d'ubiquité et ne peut, par conséquent, pas déneiger partout en même temps. Merci de votre compréhension.

Piétons : attention ! Pour éviter les chutes, portez des chaussures offrant un bon maintien et munies de semelles crantées. Vous aurez un meilleur équilibre et parviendrez à destination en toute sécurité.



**LES POMPIERS
VOLONTAIRES
RECRUTENT**

**LE 01
NOV.
2018**

ΔECA
Incendio et éléments naturels

FVSP

**FÉDÉRATION
VAUDOISE DES
SAPEURS-POMPIERS**

**PASSEZ À
L'ACTION!
118-INFO.CH**

SDIS
Nyon-Dôle

Recrutement 2018

Chaque personne de plus de 18 ans révolus, en bonne santé peut être candidat pour rejoindre le SDIS Nyon Dôle. Pour les habitants de Genolier, Givrins ou Trélex, un premier contact pour participer à une séance d'information aura lieu **le jeudi 1er novembre 2018 à 19h30** à la caserne, chemin de la Brégantenaz 10, à Genolier. Le capitaine Cédric Neuffer, chef de site, tél.079/207 16 85, et ses coéquipiers accueilleront les candidats avec plaisir.
Motivé, intéressé, curieux ? recrutement@sdis-nyon-dole.ch

N'oubliez pas de réserver la date du 2 Novembre 2018 Animation avec le duo « Les Sissi's »

Qui ne connaît pas Les Sissi's ?

A chacun de leur passage, elles nous font hurler de rire. Eh oui, on se reconnaît souvent dans leurs sketches....

Voici un spectacle interactif avec Les Sissi's.

De l'humour **vaudois**,
mais pas que ...

Spectacle 20h - Salle communale à Givrins

Ouverture des portes 19h30

Réservation :

Auprès de Sally Watts au 022 369.18.94

Dès 1er octobre 2018

Organisation : Le Lien

